

FICHE DE DONNÉES DE **SÉCURITÉ**

FDS selon OSHA CFR 1910.1200

Section 1: Identification

Étiquette du produit :

Farm-Foam EVO

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation :

Nettoyant alcalin moussant à utiliser dans les exploitations avicoles, porcines, de veau, laitières, bovines, canines et équines et dans les usines de transformation des aliments.

Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Neogen Corporation 944 Nandino Blvd

Lexington, KY 40511 Téléphone: +1 859 254-1221/800 477-8201 (É.-U./Canada)

Responsable de la FDS (courriel) : inform@neogen.com Numéro de téléphone d'urgence :

Centre antipoison 1 800 222-1222 (partout aux É.-U.)

CHEMTREC N° Tél. É.-U.: 1 800 424-9300

Section 2 : Identification des dangers

Les éléments d'étiquetage ci-dessous ont été préparés conformément à la norme OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Classification du produit chimique :

Corr. peau. 1B;H314 Dom. aux yeux. 1;H318

Mention d'avertissement

Danger

Pictogramme(s)/Symbole(s)



Contient

Hydroxyde de sodium

Déclaration de danger(s)

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Mise(s) en garde

Général P101 : Si un avis médical est nécessaire, avoir à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit.

P102 : Garder hors de la portée des enfants

Prévention P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Réponse P301+P330+P331+P310: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement

un CENTRE ANTIPOISON/médecin.

P303+P361+P353+P310: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous la douche. Appeler immédiatement un CENTRE

P305+P351+P338+P310: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.

P405 : Entreposer sous clé. Entreposage

Disposition P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée conformément à la réglementation

Autres dangers non classés ailleurs :

Peut-être corrosif pour les métaux.

Ingrédients avec une toxicité aiguë inconnue :

Aucun.

Édition N° 1 Date de création : 16 mai 2018 Page 1 sur 6



Section 3 : Composition/Information sur les ingrédients

Identité des ingrédients chimiques :

% w/w	Nom de la substance	CAS	Note
<15	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1
<10	D-Glucopyranose, oligomères, octylglycosides de décyle	68515-73-1	1
<5	Alcools, C10-16, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68585-34-2	1
<5	Tétrasodium éthylènediamine tétraacétate (EDTA)	64-02-8	1
<1	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	1

Substance sur l'inventaire du TSCA.

Section 4 : Premiers soins

Description des soins nécessaires :

Inhalation : Déplacer la personne affectée à l'air frais. Cas légers : Garder au repos. Si nécessaire : consulter un médecin.

Cas graves : Placer la personne en position de récupération et la garder au chaud. Si la respiration s'est arrêtée, administrer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et laver la peau à fond avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin ; continuer à rincer en route.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau ou de l'eau salée physiologique pendant au moins 15 minutes, en gardant les

paupières ouvertes. Ne pas oublier d'enlever les lentilles de contact, le cas échéant. Consulter un médecin ; continuer à

rincer en route.

Ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir, sauf sur recommandation d'un médecin.

En cas de vomissement, garder la tête baissée pour éviter de vomir dans les poumons. Consulter un médecin immédiatement.

Principaux symptômes/effets, aigus et différés :

Provoque une irritation grave des muqueuses, de la peau et des yeux. Il y a un risque de lésions oculaires permanentes et de perte de la vue. L'ingestion peut provoquer des douleurs abdominales graves, des vomissements, des nausées et des dommages permanents au tractus gastro-intestinal.

Indication des soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires :

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter immédiatement un médecin. Remettre cette fiche de données de sécurité à un médecin ou au personnel du service d'urgence.

Section 5: Lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés) :

Utiliser de l'eau pulvérisée (jamais un jet d'eau), un produit chimique sec, de la mousse ou du dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques provenant du produit chimique :

Ne pas inhaler les vapeurs. En cas de forte chaleur ou d'incendie, le produit peut former un produit de décomposition dangereux tel que des oxydes de carbone.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome lorsque la production de fumée est importante.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Utiliser un équipement de protection individuelle - consulter la section 8. Éviter de propager davantage. Ventiler la zone de fuite ou de déversement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Absorber et placer dans un récipient approprié. Rincer à l'eau et aérer la zone de déversement. Traitement ultérieur des déversements - consulter la section 13.

Section 7: Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sans danger :

ÉVITER TOUT CONTACT! Assurer une ventilation adéquate dans la zone de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Rincer immédiatement si la peau est contaminée. Changer les vêtements contaminés immédiatement. Prévenir la formation d'aérosols. Ne pas respirer les aérosols/vapeurs. Se laver les mains et nettoyer les zones contaminées à l'eau et au savon après la fin du travail. Accès requis à l'eau et à la douche oculaire.

Toujours verser le mélange dans l'eau lors de la dilution - jamais l'inverse!

Conditions pour un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Dans un récipient hermétiquement fermé du même matériau que le récipient d'origine.

Entreposer sous clé et hors de portée du personnel non autorisé et à l'écart de la nourriture, des aliments pour animaux, des médicaments, etc.

Édition N $^{\circ}$ 1 Date de création : 16 mai 2018 Page 2 sur 6



Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition admissible OSHA (PEL) :

SubstancePEL OSHACal/ PEL OSHALER NIOSHVLE ACGIHHydroxyde de sodium2 mg/m³ plafond2 mg/m³ plafond2 mg/m³ plafond

National Institute for Occupational Safety and Health = NIOSH Limite d'exposition recommandée = LER

American Conference of Governmental Industrial Hygienists = ACGIH Valeur limite d'exposition = VLE

Autre limite d'exposition utilisée ou recommandée : aucune connue.

Contrôles techniques appropriés (par exemple, utiliser une ventilation aspirante locale ou utiliser uniquement dans un système fermé):

Assurer une ventilation adéquate dans la zone de travail.

Les douches et les douches oculaires doivent être clairement indiquées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI) :

Les EPI sont nécessaires dans des conditions d'utilisation prévisibles.

Protection des yeux/du visage

Porter un écran facial/des lunettes de sécurité bien ajustés avec des protections latérales.

Protection de la peau/des mains

Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile (> 0,3 mm). Temps de percée pour l'hydroxyde de sodium : 8 heures. En cas de contact prolongé avec la peau - porter des gants de protection en caoutchouc butyle (> 0,7 mm), y compris des vêtements et des chaussures imperméables aux substances corrosives.

Protection respiratoire

Non requis lorsqu'une ventilation suffisante est fournie. En cas de ventilation inadéquate : utiliser un masque approuvé. Protection respiratoire : Demi-masque ou respirateur purificateur d'air à masque complet adapté aux particules.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur, etc.): liquide visqueux doré ou brun

Odeur : non déterminée Seuil d'odeur : non déterminé

PH: 13,57

 $\begin{array}{llll} \mbox{Point de fusion/point de congélation (°C):} & \mbox{non} & \mbox{détermin\'e} \\ \mbox{Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):} & \mbox{non} & \mbox{détermin\'e} \\ \mbox{Point de rupture (°C):} & \mbox{non} & \mbox{détermin\'e} \\ \mbox{Taux d'évaporation:} & \mbox{non} & \mbox{détermin\'e} \\ \mbox{Inflammabilit\'e (solide, gaz):} & \mbox{non pertinente} \\ \end{array}$

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (vol.- %) : non pertinentes

Pression de vapeur : Non déterminée Densité de vapeur : non déterminée non déterminée Densité relative : Solubilité(s): soluble dans l'eau Coefficient de partage : n-octanol/eau : non déterminé Température d'auto-inflammation (° C) : non déterminée Température de décomposition (° C) : non déterminée Viscosité: non déterminée

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité:

Aucune information disponible

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales - consulter la section 7.

Possibilité de réactions dangereuses :

Inconnue.

Conditions à éviter :

Ne pas exposer à une forme de chaleur (par exemple rayonnement solaire).

Matériaux incompatibles :

Réagit avec les acides. Tenir à l'écart des métaux.

Produits de décomposition dangereux :

La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone.

Édition N° 1 Date de création : 16 mai 2018 Page 3 sur 6



Section 11: Information toxicologique

Informations sur les effets toxicologiques (santé) :

Voies d'exposition probables :

Peau, poumons et tractus gastro-intestinal

Symptômes:

Inhalation:

L'inhalation d'embrun de pulvérisation provoque une forte irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures accompagnée de difficultés respiratoires, de la toux et de l'inconfort, y compris des symptômes comme des nausées, des maux de tête et des étourdissements.

Contact avec la peau:

Corrosif pour la peau avec des symptômes comme de la rougeur, de la douleur et des plaies.

Contact avec les yeux :

Corrosif pour les yeux avec des symptômes tels que rougeur, douleur, gonflement et vision floue. Risque de lésions oculaires permanentes.

Ingestion:

Corrosion du système digestif avec douleur de brûlement dans la bouche, la gorge et l'estomac avec nausées, vomissements et diarrhée.

Effets différés (chroniques):

Aucun connu

Données de

toxicité:

Toxicité aiguë

Classe de danger	Données	Test	Source de données
Toxicité aiguë :			
Inhalation	Aucune donnée disponible/applicable	-	-
Cutanée	LD ₅₀ (lapin) = 1 350 mg/kg (hydroxyde de sodium)	Auc. info.	IUCLID
	LD_{50} (lapin) = >2 000 mg/kg (D-glucopyranose)	OCDE 402	ECHA
Orale	LD_{50} (rat) = 500 mg/kg (hydroxyde de sodium)	Auc. info.	IUCLID
	LD_{50} (rat) = >5 000 mg/kg (D-glucopyranose)	OCDE 401	ECHA
	$LD_{50} (rat) = >1 780 \text{ mg/kg (EDTA)}$	Auc. info	ECHA
Corrosion/irritation:	Corrosif pour la peau et les yeux, lapin (hydroxyde	Auc. info	IUCLID
	de sodium)	OCDE 404, 405	ECHA
	Corrosif pour les yeux, irrite la peau (D-	OCDE 405	ECHA
	glucopyranose)		
	Irrite les yeux, lapin (EDTA)		
Sensibilisation:	Aucune sensibilisation, cobaye (hydroxyde de	Intra-cutanée OCDE	IUCLID
	sodium)	406	ECHA
	Aucune sensibilisation (D-glucopyranose)		

Toxicité mutagène

Hydroxyde de sodium : aucune génotoxicité par test in vitro (AMES, IUCLID).

D-glucopyranose, oligomères, décyl octylglycosides : sur la base de substances similaire s: aucun effet attendu (littérature)

Toxicité pour la reproduction

D-glucopyranose, oligomères, octylglycosides de décyle : aucun effet (OCDE 421,

Aucune autre donnée disponible/applicable.

Toxicité cancérogène

Aucune donnée disponible/applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Aucun effet connu

Édition N $^{\circ}$ 1 Date de création : 16 mai 2018 Page 4 sur 6



Section 12: Information écologique

Écotoxicité:

Aquatique	Données	Test (moyen)	Source des données
Poisson	LC_{50} (Oncorhynchus mykiss, 96 h) = 45,5 mg/l (hydroxyde de	statique	IUCLID
	sodium)	(FW)	ECHA
	LC ₅₀ (poisson, 96h) = 4,88 mg / 1 (D-glucopyranose)	OCDE 203	EPA Ecotox
	LC ₅₀ (Leopomis macrochirus, 96 h)> 100 mg / 1 (EDTA)	OPP 72-1 (FW)	
Crustacés	EC ₅₀ (Ceriodaphnia dubia, 48h) = 40,4 mg / 1 (hydroxyde de sodium)	Auc. données (FW)	EPA Ecotox
Algue	aucune donnée disponible/applicable	-	-

Persistance et dégradabilité

L'hydroxyde de sodium se dissocie dans l'eau. L'hydroxyde de sodium est un composé inorganique. Les méthodes de détermination de la dégradation biologique ne sont pas applicables aux substances inorganiques.

Potentiel bioaccumulable

Hydroxyde de sodium et EDTA : Log K_{ow} <0 (aucun effet bioaccumulable significatif)

Mobilité dans le sol

Aucune données disponible/applicable

Autres effets indésirables

Les émissions de plus grandes quantités peuvent modifier le pH dans l'environnement aquatique et perturber l'équilibre des écosystèmes.

Section 13: Considérations d'élimination

Considérations d'élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales applicables.

Incinérer et éliminer les déchets dans une installation d'incinération des déchets/installation de gestion des déchets industriels autorisée.

Le produit est considéré comme un déchet dangereux.

Section 14: Informations concernant le transport

Réglementé comme marchandises dangereuses selon US DOT (Titre 49).

No. ONU: 1824

Nom d'expédition de l'ONU: SOLUTION D'HYDROXYDE DE SODIUM

Classe de danger : 8 Groupe d'emballage : II



IMDG: N° ONU: 1824

Nom d'expédition de l'ONU: SOLUTION D'HYDROXIDE DE SODIUM

Classe de danger : 8 Groupe d'emballage : II

IMDG: F-A, S-B. Catégorie A. « Séparé des acides ».

IATA: Consulter les règlements actuels de l'IATA avant d'expédier par avion.

Nº ONU: 1824

Nom d'expédition de l'ONU: SOLUTION D'HYDROXIDE DE SODIUM

Classe de danger : 8 Groupe d'emballage : II

Édition N° 1 Date de création : 16 mai 2018 Page 5 sur 6



Section 15: Informations réglementaires

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

STATUT NATIONAL DE L'INVENTAIRE - Inventaire américain (TSCA) : Les composants de ce produit sont répertoriés sur TSCA.

SARA Titre III (Superfund Amendments and Reauthorization Act)

SARA Titre III Sect. 302 Substances extrêmement dangereuses (40 CFR 355): l'hydroxyde de sodium est listé.

SARA Titre III Sect. 311/312 Catégories extrêmement dangereuses (40 CFR 370.21): aucun

Danger immédiat : non

RÈGLEMENTS DE L'ÉTAT:

Proposition 65: Le 2,2'-iminodiéthanol est listé.

Cette FDS a été préparée pour répondre à la norme de communication de danger des États-Unis OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Section 16: Autres information

Abréviations:

CMR = carcinogénicité, mutagénicité and toxicité reproductive

 EC_{50} = concentration effective 50 %

LC₅₀ = concentration létale 50 %

 $LD_{50} = dose létale 50 \%$

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CERCLA = Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act

NFPA = National Fire Protection Association

OSHA = Occupational Safety and Health Administration

AICS = Australian Inventory of Chemical Substances

AIHA = American Industrial Hygiene Association Workplace Environmental Exposure Level (WEEL)

ECHA = European Chemical Agency

NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health

STEL = Limites d'exposition de courte durée

SWA = Safety Work Australia

HCIS = Système d'information sur les produits chimiques dangereux

Littérature :

ECHA: REACH dossier de registre du site web d'ECHA

IUCLID: International Uniform Chemical Database Information

EPA Ecotox = Base de données de l'Environmental Protection Agency des États-Unis sur les effets écotoxicologiques des produits chimiques

Autres informations:

Aucune formation spéciale n'est requise. Cependant, l'utilisateur doit être bien informé dans l'exécution de sa tâche, se familiariser avec cette fiche de données de sécurité et avoir une formation normale à l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

Avertissement:

Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées comme exactes. Cependant, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus de leur utilisation. La FDS est préparée sur la base des informations disponibles à Altox a/s mai 2018.

Changements depuis l'édition précédente :

Non pertinent (première édition)

Préparé par : Altox a/s - Tonsbakken 16-18 - DK-2740 Skovlunde - Téléphone +45 - 38 34 77 98 / AP - Contrôle qualité : PW

Édition N° 1 Date de création : 16 mai 2018 Page 6 sur 6